



22 janvier 2008

---

**Circulaire\***

Circulaire du Sous-Secrétaire général à la gestion des ressources humaines

Destinataires: Les fonctionnaires du Secrétariat au Siège

Objet: **Examens d'aptitudes linguistiques de mai 2008**

1. La présente circulaire a pour objet d'inviter les fonctionnaires qui le souhaitent à se présenter à l'examen d'aptitudes linguistiques dans l'une des six langues officielles de l'Organisation (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe), conformément aux dispositions de la section 3 de l'instruction administrative ST/AI/1999/2.
2. L'examen a pour but de vérifier que les fonctionnaires possèdent ces langues tant à l'écrit qu'à l'oral. Les fonctionnaires qui réussissent un ou plusieurs examens peuvent bénéficier du régime d'incitation à l'étude des langues.
3. L'examen consiste en une épreuve écrite et une épreuve orale. Les épreuves écrites en 2008 auront lieu aux dates suivantes :

**Mardi 6 mai 2008**

Anglais 9 heures-12 h 30  
Chinois 9 heures-12 h 30  
Russe 9 heures-12 h 30

**Mercredi 7 mai 2008**

Arabe 9 heures-12 h 30  
Espagnol 9 heures-12 h 30  
Français 9 heures-12 h 30

Les candidats doivent se présenter 30 minutes avant le début des épreuves écrites pour les formalités d'admission en salle d'examen.

4. Pour être admis à concourir, les candidats enverront le formulaire d'inscription (P.310) dûment rempli, pendant la période d'inscription, par message électronique

---

\* Date d'expiration : 31 décembre 2008.



interne à Language Proficiency Examination in New York/NY/UNO, ou un message par courrier électronique externe à [unlpeny@un.org](mailto:unlpeny@un.org) **le 4 avril 2008 au plus tard**. Les formulaires d'inscription sont disponibles sur iSeek, sous la rubrique Quicklinks/Forms/Language.

5. Les demandes d'inscription reçues après la date limite susmentionnée ne seront en aucun cas retenues. Les candidats sont vivement encouragés, dans la mesure du possible, à s'inscrire rapidement. Les demandes incomplètes **ne seront pas examinées**.

6. Les salles où les épreuves écrites auront lieu seront indiquées comme suit :

- Sur le site Web du Language Proficiency Examination ([www.un.org/exam/lpe](http://www.un.org/exam/lpe));
- Par une annonce sur iSeek;
- Par voie d'affichage en dehors du bureau du Cours de langues et de communication dans le bâtiment du Secrétariat (bureau S-606);
- En dehors des classes dans le bâtiment de l'annexe sud;
- En dehors des cafétérias dans le bâtiment du Secrétariat et au 3<sup>e</sup> étage du bâtiment DC1;
- En dehors des classes au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment DC2.

Les candidats sont priés de consulter le site Web du Language Proficiency Examination ([www.un.org/exam/lpe](http://www.un.org/exam/lpe)) ou d'appeler le poste 3-9503, les éventuels changements de salle de dernière minute y étant annoncés par enregistrement sonore le jour des épreuves.

7. L'épreuve orale consiste en un entretien individuel de 15 minutes. Chaque candidat sera informé de la date et de l'heure de cet entretien lors de l'examen écrit.

8. On peut se procurer des sujets types d'examen à l'adresse suivante : [www.un.org/exam/lpe](http://www.un.org/exam/lpe).

---